

Durée et lieu : 2 modules de 3h30 pour une **durée totale de 7h** sur 1 jour, en salle de formation

Intervenant : juriste ou avocat de profession

PREAMBULE REGLEMENTAIRE

CADRE RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL

- Code de la sécurité sociale : Livre 1 : Généralités - Dispositions communes à tout ou partie des régimes de base, Titre 1 : Généralités, Chapitre 4 ter : Contrôle et lutte contre la fraude.
- Code de l'action sociale et des familles
- Code du travail
- Code de la construction et de l'habitation.

TEXTES APPLICABLES UTILISES LORS DE LA FORMATION :

- Ces textes sont les suivants
- Articles 313-1, 441-1, 441-6 alinéa 2, 441-7 du Code pénal
- Articles L.111-1, L.114-13, L.114-9, L.114-18, L162-36, L.243-7-2, L.272-1, L.377-1, L377-5, L.511-1, L.524-6, L.583-3 et L.831-7 du Code de la sécurité sociale.
- Articles L.135-1, L.232-27 et L262-46 du code de l'action sociale et des familles.
- Articles L.351-12, L351-13 et L.651-1 du code de la construction et de l'habitation.
- Articles L.5124-1, L.5135-1, L.5429-1 et L.5522-28 du Code du travail.

OBJECTIF DU STAGE :

Les objectifs sont principalement les suivants :

- Rappeler le principe de protection sociale universelle en France ;
- Identifier les risques de la vie couverts par le système de protection sociale ;
- Identifier le principe et les sources de financement de la protection sociale en France : les cotisations salariales, sociales, patronales, ...
- Responsabiliser les stagiaires sur les droits et devoirs en matière sociale :
 - Des particuliers
 - Des entreprises
 - Des professionnels de santé
- Définir la fraude sociale, ses conséquences économiques et sociales ;
- Connaître les sources juridiques et l'évolution de la réglementation en matière de fraudes aux prestations sociales et faire prendre conscience aux stagiaires de l'atteinte portée au principe de solidarité de notre système de protection sociale ;
- Sensibiliser les stagiaires sur les principes juridiques et républicains légitimant la lutte contre la fraude sociale ;
- Identifier les principales fraudes commises par :
 - Les particuliers,
 - Les personnes morales
 - Les professionnels de santé,
- Comprendre la finalité, la légitimité et le mode d'action de la lutte contre la fraude dans le domaine de la protection sociale ;
- Connaître les institutions chargées du contrôle, les moyens mis en œuvre et les sanctions encourues relativement aux fraudes sociales.

CONTENU DETAILLE DU STAGE

I. Présentation, objectifs, déroulement de la formation

- 1.1 Présentation croisée de SSA JUSTICE et des stagiaires
- 1.2 Présentation des acteurs et mécanismes régissant les mesures alternatives aux poursuites
- 1.3 Objectifs et contenu de la formation
- 1.4 Déroulement de la formation et organisation matérielle

Atelier 1 : test de connaissances préliminaire (évaluation du niveau de connaissances à l'entrée du stage)

II. Le système de protection social français et les différentes prestations

- 2.1 Présentation générale du régime de protection sociale

Vidéo : « Le fonctionnement de la sécurité sociale »

- 2.1.1 Définitions générales, histoire de la protection sociale en France et données chiffrées
 - 2.1.1.1 Définitions
 - 2.1.1.2 Histoire de la protection sociale en France
Vidéo : « Histoire de la protection sociale en France »
 - 2.1.1.3 Données chiffrées
Focus : Que pensent les Français de leur système de protection sociale ?

- 2.1.2 La protection sociale en Europe et aux États-Unis

Atelier 2 : Comparaison du système de santé français et du système de santé américain

- 2.1.3 L'organisation du système de protection sociale français
 - 2.1.3.1 Premier pilier : la sécurité sociale
Vidéo : « Trois minutes pour comprendre la sécurité sociale »
 - 2.1.3.2 Deuxième pilier : les régimes complémentaires
 - 2.1.3.3 Troisième pilier : l'assurance chômage
Vidéo : « L'assurance chômage, qu'est-ce que c'est ? »
 - 2.1.3.4 Quatrième pilier : l'aide sociale
 - 2.1.3.5 Le financement de la sécurité sociale
 - 2.1.3.5.1 Généralités
 - 2.1.3.5.2 Le financement par les particuliers et par les personnes morales

- 2.2 Les principales prestations sociales

- 2.2.1 Introduction
- 2.2.2 Les prestations sociales pour pallier les risques liés à la vieillesse et à la survie
- 2.2.3 Les prestations sociales pour pallier les risques liés à la santé
- 2.2.4 Les prestations sociales pour pallier les risques liés à la famille
- 2.2.5 Les prestations sociales pour pallier les risques liés à la perte de l'emploi et à l'insertion professionnelle
Vidéo : « La réforme de l'assurance chômage au 1er juillet 2021 ».
- 2.2.6 Les prestations sociales pour pallier les risques liés au logement
- 2.2.7 Les prestations sociales pour pallier les risques liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- 2.2.8 Tableau récapitulatif

MODULE 2 : 3H30

III. La fraude sociale

3.1 Introduction : l'évolution réglementaire de la fraude sociale

Focus : Par qui la majorité des fraudes à l'assurance maladie est-elle commise ?

3.2 Définition et chiffres relatifs à la fraude sociale

3.2.1 Définitions

- 3.2.1.1 La fraude en général
- 3.2.1.2 Distinction entre la fraude et l'erreur
- 3.2.1.3 Distinction entre la fraude et l'abus
- 3.2.1.4 L'optimisation

3.2.2 Les chiffres

Focus : Pourquoi fraude-t-on ?

3.3 Les principaux types de fraudes

NB : à partir de cette partie, la formation sera adaptée par le formateur en fonction des stagiaires effectivement présents, parmi : particuliers, personnes morales et/ou professionnels de santé.

3.3.1 Généralités

3.3.2 Les principales fraudes

- 3.3.2.1 L'escroquerie
- 3.3.2.2 La déclaration mensongère
- 3.3.2.3 Faux et usage de faux
- 3.3.2.4 Établissement ou falsification et usage d'une attestation ou d'un certificat médical
- 3.3.2.5 La répétition de l'indu

3.3.3 Les principales fraudes commises spécifiquement par les particuliers

- 3.3.3.1 Les fraudes à l'état civil
- 3.3.3.2 Les fraudes à la composition familiale
- 3.3.3.3 Les fraudes à la résidence
- 3.3.3.4 Les fraudes à la santé

Focus : Analyse d'un cas d'actualité

- 3.3.3.5 Les fraudes aux revenus

3.3.4 Les principales fraudes commises spécifiquement par les personnes morales

- 3.3.4.1 Les fraudes par rétention des cotisations sociales

Focus : Analyse d'un cas d'actualité

- 3.3.4.2 Les fraudes liées aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19

- 3.3.4.2.1 Fraude au chômage partiel
- 3.3.4.2.2 Fraude aux fonds de solidarité

Focus : Analyse d'un cas d'actualité

- 3.3.4.3 Les fraudes par l'utilisation de sociétés fictives

Focus : Analyse d'un cas d'actualité

3.3.5 Les principales fraudes commises spécifiquement par les professionnels de santé et les établissements de santé

- 3.3.5.1 Fraude ou fausse déclaration
- 3.3.5.2 Complicité du personnel soignant
- 3.3.5.3 Surfacturation ou facturation de soins non réalisés
- 3.3.5.4 Trafic de médicaments

Vidéo : « La France au cœur d'un trafic de subutex ».

3.4 Les enjeux de la lutte

Focus : La protection sociale, facteur de croissance économique en période de crise

3.5 Acteurs et instruments de la lutte contre la fraude sociale

3.5.1 Les acteurs de la lutte

3.5.1.1 La MICAF

3.5.1.2 La CODAF

3.5.2 Les instruments de la lutte

3.5.2.1 L'échange d'informations

3.5.2.2 Les procédures de contrôle

Focus et vidéo : les contrôles de la CAF

3.5.2.3 La prévention

3.6 Bilan et perspectives

3.6.1 Bilan

3.6.2 Perspectives

IV. MISE EN PLACE DU PLAN D'ACTION PAR STAGIAIRE

Atelier 3 : Cette partie est organisée sous la forme d'un atelier individuel où chaque stagiaire va considérer ses propres infractions, le mettre en lien avec la réglementation. Il devra en rechercher la cause et le plan d'action correctif et préventif à mettre en œuvre au sein de son entreprise pour éviter la récurrence. Le formateur (avocat ou juriste) pourra alors conseiller chacun individuellement en fonction de sa situation.

V. Conclusion de la formation

5.1 Bibliographie,

5.2 Sitographie

Atelier 4 : Questionnaire final d'évaluation des stagiaires